

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PROJET DE REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DE L'AGGLOMERATION DE LIMOGES

Du lundi 4 janvier 2021 au mercredi 3 février 2021 inclus

### OBJET

Fixée par arrêté du président du Syndicat Mixte du SIEPAL n°09/2020, l'enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération de Limoges tel qu'il a été arrêté par le Comité Syndical du 16 janvier 2020 se déroulera du lundi 4 janvier 2021 à 8h30 au mercredi 3 février 2021 à 17h00, soit 31 jours consécutifs.

Au terme de cette enquête publique et sous réserve de ses résultats, le SIEPAL procédera à l'approbation du SCoT révisé.

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification dont la finalité est de fixer les objectifs et les orientations d'aménagement et de développement du territoire, en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement, de transports, d'agriculture... d'un bassin de vie pour le long terme. Ces orientations sont traduites dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux (Plans Locaux d'Urbanisme, Programmes Locaux de l'Habitat, ...).

### COMMISSION D'ENQUÊTE :

Président : Monsieur Claude GOMBAUD, colonel de l'armée de terre en retraite ;

Membres titulaires : Messieurs Jean-Louis DUC, ingénieur travaux publics en retraite et Benoist DELAGE, magistrat administratif financier en retraite;

### MODALITES D'ORGANISATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête pourra être consulté depuis le site internet du SIEPAL [www.siepal.fr](http://www.siepal.fr) et sur un poste informatique en accès libre au siège du SIEPAL aux jours et horaires d'ouverture. Il pourra également être consulté dans les lieux suivants, désignés comme lieux d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

Lieu	Adresse	Horaires d'ouverture	Téléphone
SIEPAL	64 rue Armand Barbès 87 100 LIMOGES	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	05 55 10 56 30
Communauté Urbaine Limoges Métropole	19 rue Bernard Palissy CS 10 001 87 031 LIMOGES cedex 1	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	05 55 45 79 00
Communauté de communes ELAN	13, rue Gay Lussac 87240 AMBAZAC	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	05 55 56 04 84
Communauté de communes de Noblat	ZA Soumagne 87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00	05 87 22 99 00
Communauté de communes du Val de Vienne	24 Avenue du Président Wilson Pôle administratif des Ecuries 87700 AIXE SUR VIENNE	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30	05 55 70 02 69

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête :

- Dans le registre d'enquête publique joint à chaque dossier d'enquête ouvert et consultable aux horaires respectifs des lieux d'enquête ;

- Par voie postale, adressées à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : SIEPAL, 64 rue Armand Barbès, 87 100 LIMOGES ;

- Par courrier électronique, à l'adresse : [enquete.publique@siepal.fr](mailto:enquete.publique@siepal.fr)  
- Oralement, lors des permanences des commissaires enquêteurs

Le porteur de projet fera mettre en place un volant de masques jetables et un kit de désinfection (lingettes et gel hydroalcoolique) sur chaque lieu de consultation. Le public sera accueilli dans le respect des gestes barrières, deux personnes au plus pourront de tenir simultanément dans la pièce réservée.

### PERMANENCES DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Le Président ou l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux de permanences, aux jours et aux horaires suivants :

LIEU	ADRESSE	TELEPHONE	PERMANENCES
SIEPAL	64 rue Armand Barbès 87 100 LIMOGES	05 55 10 56 30	Lundi 4 janvier 2021 de 13h30 à 17h00  Mercredi 3 février 2021 de 13h30 à 17h00
Communauté Urbaine Limoges Métropole	19 rue B. Palissy CS 10 001 87 031 LIMOGES cedex 1	05 55 45 79 00	Mercredi 13 janvier 2021 de 13h30 à 17h00
Communauté de Communes ELAN	13 rue Gay Lussac 87 240 AMBAZAC	05 55 56 04 84	Vendredi 8 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
Communauté de Communes de Noblat	ZA Soumagne 87 400 SAINT LEONARD DE NOBLAT	05 87 22 99 00	Mardi 19 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
Communauté de Communes du Val de Vienne	24 avenue de président Wilson Pôle administratif des Ecuries 87 700 AIXE SUR VIENNE	05 55 70 02 69	Lundi 25 janvier 2021 de 8h30 à 12h30

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute information relative au projet de révision du SCoT de l'agglomération de Limoges ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès du Président SIEPAL :

- Soit par courrier adressé au SIEPAL, 64 rue Armand Barbès, 87 100 LIMOGES ;  
- Soit par courrier électronique : [enquete.publique@siepal.fr](mailto:enquete.publique@siepal.fr)

Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du SIEPAL.

### CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

A l'issue de l'enquête, les registres clos et collectés seront mis à disposition des membres de la commission d'enquête sans délai.

### RAPPORT ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE

La commission d'enquête dispose d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête afin de transmettre son rapport. Le rapport, les conclusions et avis de la commission d'enquête pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête sur le site du SIEPAL : [www.siepal.fr](http://www.siepal.fr) .